

# JOURNAL du Relais

Magazine des Relais petite enfance  
gérés par l'Agglomération du Bocage Bressuirais



N°9 - Janvier 2019

**RELAIS PETITE ENFANCE**  
Secteur de Cerizay

## Le jeune enfant et les écrans



**IDÉES D'ACTIVITÉS**  
Le bac à graines  
Page 2

**INFOS PRATIQUES**  
Les déchets ménagers  
Page 3

**INFOS PRATIQUES**  
Plateforme Pajemploi  
Nouveau système  
"tout en un"  
Page 4

L'île aux bambins

# Édito

## A vos agendas !

Après l'atelier "yoga à transmettre aux enfants", les Relais de l'Agglomération vont proposer aux professionnelles petite enfance, parents et enfants, de nouveaux événements sur le thème de la " motricité libre " :

- Des ateliers " Bébé Cirque" à 9h30 et 10h30, le 26 janvier à Nueil-Les-Aubiers et le 2 février à Bressuire,
- Une conférence proposée par Emilie Michel, psychopédagogue et coach parental, le 12 mars à 20h à Clessé,
- Le spectacle " Mon Doudou et Moi " le 22 mai à 17h30 à Cerizay.

Un vaste programme où nous vous attendons évidemment nombreuses et nombreux.

Certaines animations sont sur inscription. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du relais de votre secteur.

Belle année 2019 à toutes et à tous !

**Yolande SECHET**  
Vice-Présidente  
Enfance, petite enfance

**Anne BILLET**  
Directrice adjointe  
petite enfance

# ) Idées d'activités



## ) Fondant choco-bananes



### Préparation

Préchauffer le four à 170°C.

Beurrer et fariner un moule.

Faire fondre le chocolat et le beurre au micro-onde.

Couper les bananes en petits morceaux.

Fouetter les œufs entiers avec le sucre et verser le chocolat fondu dedans.

Ajouter la farine doucement et mélanger bien.

Verser la moitié de la pâte dans le moule, disposer les morceaux de bananes et recouvrir avec le reste de la pâte.

Mettre le gâteau au four pendant 20/25 minutes.

Servir tiède et SE RÉGALER

**Bon appétit !**

## ) Le bac à graines

**Remplir, verser, transvaser, vider, recommencer, observer...**

Les enfants apprécient beaucoup les jeux de transvasement qui leur permettent d'expérimenter et de développer toutes sortes de sensations et d'apprentissages :

- la **découverte sensorielle** par le toucher (textures différentes),
- la **motricité fine** avec l'utilisation des différents objets qui permettent la coordination, la précision,
- l'**autonomie** " faire seul ".

### Matériel

- un récipient : bassine, boîte, bac,
- des graines : riz, lentilles, semoule...,
- des outils de transvasement : seaux, passoirs, cuillères, boîtes plastiques, entonnoirs, moulins à eau...

### Préparation, installation, déroulement

Cette activité peut se faire au sol ou bien à table :

- verser les graines dans un récipient,
- disposer les objets pour le transvasement à proximité.



L'enfant pourra s'approprier ces éléments et commencer ses expérimentations.

Bien sûr, durant ce temps d'activité, l'enfant doit rester sous le regard bienveillant de l'adulte.

# )) Infos pratiques

## ) Collecte des déchets ménagers... Et si on en parlait ?

### Une nouvelle tarification en adéquation avec la production de déchets

L'Agglomération du Bocage Bressuirais met en place la Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères Incitatives (TEOMi).

Cette taxe, qui apparaît sur la taxe foncière du propriétaire, était jusqu'à aujourd'hui uniquement calculée sur le foncier bâti. Tout se passait comme si votre facture d'eau ou d'électricité était liée à la valeur foncière de votre maison, quelle que soit votre consommation.

Avec la taxe incitative, le mode de calcul prend en compte, pour partie, votre production de déchets. Ce n'est pas le poids des déchets qui est pris en compte mais leur volume !

### Comment fonctionne le service pour les assistantes maternelles ?

En tant qu'assistante maternelle, vous accueillez des enfants à votre domicile.

Cette activité professionnelle génère une production de déchets supplémentaire à celle de votre foyer. La prise en charge des déchets de votre activité professionnelle peut donc représenter un surcoût.

Plusieurs solutions existent pour gérer ces déchets supplémentaires.

Les assistantes maternelles équipées de bacs peuvent choisir le volume souhaité en fonction de leurs pratiques :

1/ Maintien du volume des bacs mis à disposition sans tenir compte des enfants en garde,

*Exemple pour un foyer de 4 personnes : mise à disposition d'un bac de 180 litres pour les ordures ménagères et de 240 litres pour les déchets recyclables*

2/ Augmentation du volume des bacs mis à disposition de l'assistante maternelle pour sa famille et son activité en fonction du nombre d'enfants comptés dans son agrément. Chaque enfant comptera pour une 1/2 personne.

*Exemple pour le foyer d'une assistante maternelle de 4 personnes avec un agrément pour 4 enfants : 2 personnes supplémentaires dans le foyer, soit la mise à disposition d'un bac de 240 litres pour les ordures ménagères et de 360 litres pour les déchets recyclables*

Le choix de l'une ou l'autre de ces solutions se fera par l'assistante maternelle en fonction :

• **du montant de sa TEOMi** : la tarification supplémentaire de l'une ou l'autre des solutions peut être facilement calculée à l'aide de la simulation personnalisée envoyée en fin d'année 2018,

• **de ses pratiques** : choix de sortir une plus petite poubelle toutes les semaines pour limiter les odeurs ou choix d'avoir un plus grand volume qui sera sorti moins souvent.

Les assistantes maternelles équipées de carte d'accès aux conteneurs collectifs peuvent également calculer le coût des déchets supplémentaires engendré par les enfants à l'aide de la grille de calcul et du tarif à l'ouverture du tambour du conteneur.



### Pour conclure...

Quelque soit la solution retenue, elle peut faire l'objet d'un échange entre l'assistante maternelle et les parents. L'accord qui en résulte peut figurer dans le contrat avec ou non répercussion financière. Les indemnités d'entretien pourront être destinées à couvrir ces charges.

### Astuces

- Des sacs solides et bien fermés, placés à l'ombre l'été, permettent de réduire les problèmes d'odeur.
- Une partie des restes et emballages de repas peut être recyclée et compostée. Pensez à bien trier vos déchets !



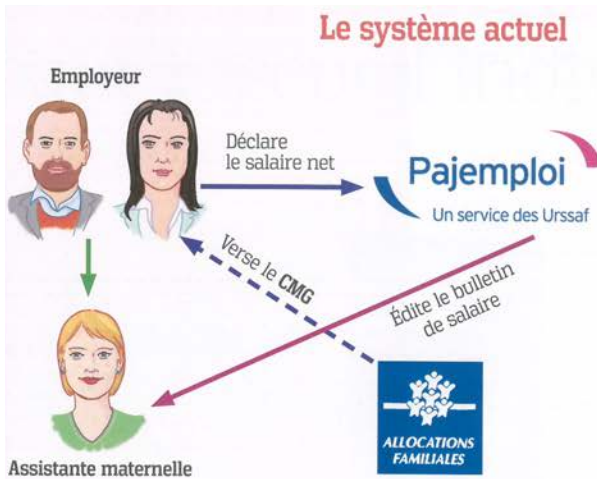
Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service Gestion des déchets de l'Agglomération au 05 49 81 15 15.

# ) Infos pratiques

## ) Plateforme Pajemploi : "tout en un" ou la délégation totale

La délégation totale prévoit la possibilité pour tous les particuliers employeurs de **déléguer** par mandat au centre Pajemploi ou chèque emploi service universel (Cesu), **le versement de la rémunération de leur particulier employé**. Plus concrètement, pour les assistantes maternelles employées par des particuliers, le centre Pajemploi préleverait sur le compte bancaire de l'employeur les sommes dues et se chargerait de reverser le salaire correspondant à l'assistante maternelle.

Prenons l'exemple de Valentine, qui a droit à 500€ de salaire net et 45€ d'indemnités pour l'accueil de Matthéo sur le mois. Thomas, le père de Matthéo qui est l'employeur se trouve dans la tranche intermédiaire au regard du complément libre choix mode de garde (CMG).

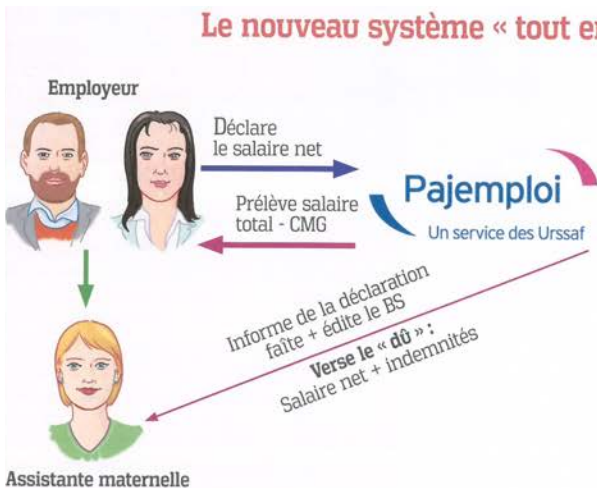


Thomas déclare le salaire net et les indemnités et verse directement à Valentine 545 € le dernier jour du mois.

Pajemploi adresse alors un bulletin de salaire correspondant à Valentine et procède au versement des cotisations aux différentes caisses.

La CAF verse à Thomas 291,82 € de CMG le 5 du mois suivant. La somme peut être créditée sur son compte entre le 6 et le 10.

Le reste à charge de Thomas est de **253,18 €** mais il a fait une avance de trésorerie de plus du double pendant peut-être le tiers du mois.



Thomas et Valentine se sont inscrits d'un commun accord au système de délégation sur la plateforme unique Pajemploi-CAF.

Thomas fait sa déclaration en fin de mois sur le site Pajemploi.

Pajemploi verse à Valentine son salaire et ses indemnités soit les 545 €.

Pajemploi prélève sur le compte de Thomas le reste à charge, c'est-à-dire :

**salaire + les indemnités - le CMG** soit dans notre exemple  $500 € + 45 € - 291,82 € = 253,18 €$ . Thomas ne fait plus d'avance de trésorerie.

Extrait de "Assistances Maternelles magazine" de septembre 2018



# Le jeune enfant et les écrans

Les écrans font aujourd'hui partie de notre quotidien. Et les enfants n'échappent pas à ce phénomène.

Serge TISSERON, psychiatre et psychanalyste, a notamment défini la règle du " 3-6-9-12 " qui est devenue la référence en matière de pédagogie des écrans ("3-6-9-12 : Apprivoiser les écrans et grandir", aux éditions érès).

Il préconise l'absence totale des écrans avant 3 ans : l'enfant n'en a pas besoin pour se développer et cela l'empêche de faire des activités qui sont nécessaires à son développement.

## ) L'usage excessif des écrans

S'il est difficile de définir et de quantifier à partir de quand l'usage des écrans devient abusif, il convient de rester vigilant dès les premiers signes d' "alerte".

En effet, quand les temps d'exposition aux écrans télé, téléphones portables ou tablettes sont excessifs, ils peuvent être néfastes pour l'enfant.

• **Le langage** : une étude de l'université de Toronto publiée en mai 2017 démontre que plus un enfant passe de temps devant un écran, plus l'apprentissage du langage est

retardé. Sur près de 900 enfants âgés de 6 mois à 2 ans et suivis entre 2011 et 2015, les chercheurs ont observé un risque accru de 49% de retard de la parole pour chaque demi-heure quotidienne d'écran. Chez l'enfant, le langage se développe en effet avant tout dans l'échange: communiquer, ce n'est pas seulement répéter des mots (ex "la tomate est rouge, le chien aboie"...), c'est comprendre la question, adapter la réponse. C'est dans l'échange avec l'adulte, avec d'autres enfants que le vocabulaire va s'enrichir, que l'enfant va apprendre à l'utiliser.



• **La socialisation** : l'utilisation excessive des écrans favorise le **repli sur soi**. A terme, cela peut être source d'incompréhension entre lui et les autres et de comportements inadaptés puisque non compris. C'est en effet dans le partage, la confrontation aux autres enfants ou aux adultes que l'enfant va apprendre à décrypter les mimiques, les interactions.

• **L'attention et la concentration** : lorsqu'on allume une télévision, l'enfant, le bébé est aussitôt capté par les images, le son. Cela signifie que ce qu'il était en train de faire à ce moment est brusquement stoppé, **le processus d'apprentissage qui était en cours est arrêté**. Ce sont dans les trois premières années de vie que les connexions du cerveau se font et il est important que l'enfant puisse les créer.

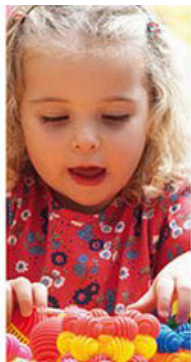
• **La santé** : la passivité de l'enfant devant un écran ne favorise pas ses activités extérieures, sportives et peut favoriser la prise de poids. Dans le reportage "viesdefamille" de la CAF "les écrans : quels risques pour les enfants", Serge TISSERON déconseille de mettre l'enfant devant la télé pour manger. En effet, il explique que le cerveau, capté par l'écran, ne parvient pas à analyser les différentes sensations (la faim, le froid ou le chaud, le solide ou le liquide). Le cerveau ne reçoit plus ces messages qui lui permettent de sécréter les sucs nécessaires à la digestion pouvant ainsi provoquer des **dysfonctionnements alimentaires**. De même, l'excès d'écran peut également entraîner une **fatigue visuelle**. L'enfant a besoin de repos visuel. Il est conseillé d'alterner la vision de loin (+ de 3 mètres) et la vision de près.



### Avant 3 ans

L'enfant a besoin d'apprendre à se repérer dans l'espace et le temps

Jouez, parlez, arrêtez la télé



### De 3 à 6 ans

L'enfant a besoin de découvrir ses dons sensoriels et manuels

Limitez les écrans, parlez-en, parlez-en en famille



### De 6 à 9 ans

L'enfant a besoin de découvrir les règles du jeu social

Créez avec les écrans, expliquez-lui Internet



### De 9 à 12 ans

L'enfant a besoin d'explorer la complexité du monde

Apprenez-lui à se protéger et à protéger ses échanges



### Après 12 ans

L'enfant commence à s'affranchir des repères familiaux

Restez disponibles, il a encore besoin de vous !

• **Le développement** : un enfant qui passe beaucoup de temps devant la télé ou une tablette **limite le développement de son imaginaire et ses possibilités d'expérimentation**. Lorsque l'enfant imagine un château fort avec ses légos, qu'il fait semblant d'être une maîtresse, il rejoue les scènes de son quotidien pour pouvoir les maîtriser, les accepter. Lorsque l'enfant gronde sa poupée comme le ferait l'adulte, cela lui permet d'intégrer les rôles sociaux et de mieux accepter de se soumettre aux codes, aux règles. Ces jeux d'imitation permettent à l'enfant de se construire. Avant 3 ans, l'enfant va se développer dans l'expérimentation, le sensoriel, l'environnement. Il ne suffit pas de lui expliquer comment construire une tour pour qu'il y parvienne, ni qu'il le voit faire sur

un écran: il a besoin d'essayer, d'échouer, puis de recommencer, de tester le poids, les sensations, l'équilibre, d'accepter la frustration de l'échec, d'être encouragé par l'adulte.

En tout état de cause, l'usage abusif des écrans n'est pas irréversible. Dans la majorité des cas, les symptômes liés à cette pratique excessive cessent dès lors que l'on fixe un cadre à l'enfant pour l'inciter à réguler son usage.



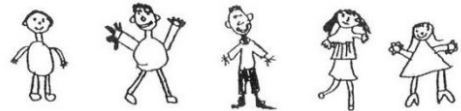
## ) L'absence totale d'écran est-elle possible ?

S'il reste difficile d'interdire les écrans dans le cadre familial, les nouveaux carnets de santé préconisent de **les éviter au maximum** :

- **le matin avant l'école** : la concentration en classe sera plus difficile,
- **pendant les repas** : les échanges et la communication sont indispensables à la construction de l'enfant,
- **avant de dormir** : la lumière bleue produite par les écrans perturbe et retarde le sommeil,
- **dans la chambre de l'enfant** : pour éviter l'isolement de l'enfant et permettre à l'adulte de mieux contrôler le contenu et la quantité.

Privilégiez les dvd aux dessins animés : quand le dvd est terminé, l'enfant sait que c'est fini. Sur une chaîne de télé, les programmes s'enchaînent, l'enfant aura plus de mal à s'arrêter et l'adulte plus de difficultés à mettre une limite.

Enquête réalisée par des médecins allemands en 2006 et reprise par l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM)



Dessins d'enfants de 5 à 6 ans exposés à moins de une heure de télévision par jour.



Dessins d'enfants de 5 à 6 ans exposés à plus de trois heures de télévision par jour.

Par ailleurs, prenons conscience de toutes les expériences que ressent l'enfant lors d'une sortie qui semble banale pour l'adulte :



- enfiler ses bottes (exercice de motricité, apprentissage de l'autonomie...),
- mettre son manteau (exercice de motricité, apprentissage de l'autonomie, communication pour demander de l'aide...),
- patienter le temps que papa finisse de mettre ses propres chaussures... ,
- aller dans le parc (motricité, socialisation avec d'autres enfants, communication, attendre son tour au toboggan...),
- découvrir des sensations agréables ou désagréables : il fait froid, c'est mouillé,
- sauter dans les flaques (motricité, bruits, sensations...),

- découvrir et jouer avec les bouts de bois, les vers de terre (manipulation fine...),
- observer les escargots qui grimpent sur les murs (observation, patience ...),
- puis rentrer à la maison, pour prendre un goûter qui va nous réchauffer (bonne odeur du chocolat, chaleur...),
- Et enfin, tout raconter à maman quand elle rentre le soir (langage, mémorisation...).

Ces expériences enrichissent l'enfant par tous les sens. Elles s'ancrent dans son vécu et vont l'aider à grandir, à s'approprier les apprentissages.

### A vos agendas : soirée avec l'IRCEM

Besoin d'informations sur votre retraite complémentaire, votre prévoyance, les aides sociales dont vous pouvez bénéficier ou encore sur les comportements à adopter afin de préserver votre santé ?

Les Relais de l'Agglomération vous proposent une soirée animée par l'IRCEM, Institution de Retraite Complémentaire des Employés de particuliers, le jeudi 28 mars de 20h à 22h à Bressuire, quartier de St Porchaire (Pôle environnement de l'Agglomération, 25 rue Lavoisier).

Votre Relais vous transmettra prochainement des informations plus précises sur les modalités d'inscription.



# ) Retour en arrière L'île aux bambins

## ) Semaine du goût 29<sup>ème</sup> anniversaire

La semaine du goût est l'occasion de présenter aux enfants les goûts dans toute leur diversité. Ils y découvrent des saveurs différentes. Cette année, les enfants ont pu déguster des fromages, des fruits, des légumes, du miel... Nous savons que les petits sont naturellement attirés par les aliments sucrés et qu'au contraire, manger des aliments salés, acides ou amers n'est pas inné. C'est pourquoi, il est essentiel d'éduquer le goût des enfants dès leur plus jeune âge.



## ) Bonjour Monsieur Automne

Après quelques promenades en forêt et dans les parcs, quelle joie ont eu les enfants de ramasser marrons, feuilles et petites branches !

Ainsi, lors des temps d'accueil collectifs, les enfants ont pu, avec l'aide de leur assistante maternelle, réaliser une fresque d'automne.

Voici le résultat :

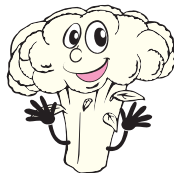


## ) Et si on chantait ! La danse des légumes

Tous les légumes, au clair de lune,  
étaient en train de s'amuser -é  
Ils s'amusaient-è, tant qu'ils pouvaient-è  
et les passants les regardaient...

Un cornichon tournait en rond  
Un artichaut faisait de petits sauts  
Un salsifis valsait sans bruit  
Et le chou-fleur se dandinait avec ardeur-eur !

Un potiron tournait en rond  
Un salsifis se faisait tout petit  
Une pomme de terre sautait en l'air  
Et les choux-fleurs se dandaient avec ardeur -eur !



## ) A lire Un livre pour les enfants, un livre pour les adultes...

**Le vent m'a pris**  
de Rascal, édition Pastel

"Mon chapeau, mon écharpe, mes gants. Le vent m'a pris... ma veste, mes chaussures, ma chemise..."



**Comprendre le monde de l'enfant**  
de Jean Epstein

L'auteur nous propose de décrypter le monde de l'enfant d'aujourd'hui.



Jean Epstein accompagne les professionnels et les familles dans leur quotidien. Ce psychosociologue nous captive par ses propos écrits simplement et issus de sa rencontre avec les différents acteurs de la petite enfance dont les assistantes maternelles qu'il connaît bien puisqu'il va régulièrement à leur rencontre.

## ) 20 novembre Journée internationale des droits de l'enfant

Le droit à l'égalité, le droit à l'identité, le droit de jouer, rire, rêver, danser et chanter...

Cette année, nous avons choisi de partager avec vous : " Tu as le droit d'avoir un nom et une nationalité ". C'est le premier des droits. Celui qui définit et confirme l'existence d'un enfant dès sa naissance. Celui qui permet de le distinguer au sein d'un groupe.

# ) Matinées d'éveil L'île aux bambins 2019

## ) Infos sur les matinées

De 9h30 à 11h30 :

- Pour les assistantes maternelles et parents de **Cerizay, Montravers et Saint-André sur Sèvre**
  - Cerizay : Salle du Relais, Espace Jacques Brel
  - Montravers : Salle Jules Gabilly
  - Saint-André sur Sèvre : **Salle du Foyer**
- Pour les assistantes maternelles et parents de **Brétignolles, Cirières, Combrand et le Pin**
  - Brétignolles : **Salle de la Mairie**
  - Cirières : **Salle de la Fontaine**
  - Combrand : Salle annexe
  - Le Pin : Salle des fêtes
- Pour les assistantes maternelles et parents de **Courlay et Saint-Jouin de Milly**
  - Courlay : Salle de l'Espace du Midi
  - Saint-Jouin de Milly : Salle de la Jovinienne
- Pour les assistantes maternelles et parents de **La Forêt Sur Sèvre** : Trait d'Union au 1<sup>er</sup> étage

Pour le bien-être des enfants, vous pouvez arriver et repartir à tout moment en fonction de leur rythme.

FEVRIER		
V	1	La Forêt Sur Sèvre
L	4	Montravers
M	5	Cirières
J	7	Cerizay Courlay
V	8	La Forêt Sur Sèvre
L	11	Cerizay
M	12	Combrand
J	14	Cerizay Courlay
V	15	La Forêt Sur Sèvre
J	21	Cerizay
J	28	Cerizay

MARS		
L	4	St-André sur Sèvre
M	5	Le Pin
J	7	Cerizay Courlay
V	8	La Forêt Sur Sèvre
L	11	Cerizay
M	12	Brétignolles
J	14	Cerizay Courlay
V	15	La Forêt Sur Sèvre
L	18	Montravers
M	19	Cirières
J	21	Cerizay Courlay
V	22	La Forêt Sur Sèvre
L	25	Cerizay
M	26	Combrand
J	28	Cerizay Courlay
V	29	La Forêt Sur Sèvre

AVRIL		
L	1	St-André sur Sèvre
M	2	Le Pin
J	4	Cerizay Courlay
V	5	La Forêt Sur Sèvre
L	8	Cerizay
M	9	Brétignolles
J	11	Cerizay St Jouin de Milly
V	12	La Forêt Sur Sèvre
J	18	Cerizay
J	25	Cerizay
L	29	Montravers
M	30	Cirières

Planning sous réserve de modifications

MAI		
J	2	Cerizay Courlay
V	3	La Forêt Sur Sèvre
L	6	Cerizay
M	7	Combrand
J	9	Cerizay St Jouin de Milly
V	10	La Forêt Sur Sèvre
L	13	St-André sur Sèvre
M	14	Le Pin
J	16	Cerizay Courlay
V	17	La Forêt Sur Sèvre
L	20	Cerizay
M	21	Brétignolles
J	23	Cerizay St Jouin de Milly
V	24	La Forêt Sur Sèvre
L	27	Montravers
M	28	Cirières

JUIN		
L	3	Cerizay
M	4	Combrand
J	6	Cerizay Courlay
V	7	La Forêt Sur Sèvre
M	11	Le Pin
J	13	Cerizay St Jouin de Milly
V	14	La Forêt Sur Sèvre
L	17	St-André sur Sèvre
M	18	Brétignolles
J	20	Cerizay Courlay
V	21	La Forêt Sur Sèvre
L	24	Cerizay
M	25	Cirières
J	27	Cerizay St Jouin de Milly
V	28	La Forêt Sur Sèvre



JUILLET		
L	1	Montravers
M	2	Combrand
J	4	Cerizay Courlay
V	5	La Forêt Sur Sèvre
L	8	Cerizay
M	9	Le Pin
J	11	Cerizay St Jouin de Milly
V	12	La Forêt Sur Sèvre
L	15	St-André sur Sèvre
M	16	Brétignolles

## ) Mots d'enfants

○ Nathalie, assistante maternelle dit à Bastien :  
on va aller ramasser le linge.

« Ah bon ? Il est tombé où ? »

○ Loris, Abel et Maëlys à propos d'un lézard :

« Viens voir, il y a un crocodile dans le jardin ! »

○ Amy joue à la pâte à modeler. Alors qu'elle " fait du pain ", on lui demande si elle voudra du beurre salé ou du beurre doux sur ses tartines.

Sûre d'elle, elle répond :

« De chez Leclerc ! »

Elle avait compris : "du beurre d'où ?"

# ) Nouveaux salaires horaires, indemnités et cotisations

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les heures supplémentaires et complémentaires sont exonérées de charges.

## Conséquences :

- **Indemnités d'entretien minimum :**  
2,65 € pour des journées inférieures à 8h  
3,08 € pour des journées de 9h - 0,34 €/h en plus
- **Salaire horaire minimum :**

2,82 € brut et 2,21 € net\* (coefficient multiplicateur cotisations : 0,7801)

Ce calcul n'est pas possible pour les heures supplémentaires et complémentaires.

- **Changement des taux de cotisations sociales :**  
vos employeurs peuvent se renseigner auprès du Relais.



\* : source Pajemploi

## ) Actualités L'île aux bambins

### **Matinée jeux à Cerizay**

Une matinée autour du jeu sera organisée, en partenariat avec la bibliothèque, le Centre Socioculturel du Cerizéen et le Relais Petite Enfance "L'île aux bambins", le samedi 23 mars de 10h à 12h, au Centre Socioculturel. Nous vous y attendons nombreuses et nombreux. *Entrée gratuite*

### **Projet d'éveil commun**

Pour clôturer le thème de l'année "Au fil des saisons", commun au service petite enfance géré par l'Agglomération, nous vous convions à une matinée festive. Vous pouvez noter dès à présent dans vos agendas la date du jeudi 13 juin 2019 au Domaine de la Roche.

### **Projet prévention**

Le thème de cette année portera sur "Les gestes de premiers secours". Ce projet est réalisé en partenariat avec le Centre Socioculturel, les écoles, le multi accueil et le Relais Petite Enfance.

*Programme communiqué ultérieurement.*

## Mot de la puéricultrice de PMI

*"Présente parmi vous depuis 15 ans sur le poste de puéricultrice de P.M.I. au relais médico-social de Cerizay, je vous annonce que je quitte mon poste au 31 janvier afin de poursuivre mon travail vers d'autres horizons.*

*Je tiens à vous remercier de votre collaboration et à vous féliciter du formidable travail que vous faites auprès des enfants. Nos échanges professionnels ont été très riches d'enseignements.*

*Aussi, je vous souhaite tous mes vœux pour cette nouvelle année 2019 ainsi que beaucoup de bonheur dans la poursuite de votre travail auprès des enfants et des familles. "*

Christine BODIN GANDRILLON, Puéricultrice PMI

### **Relais Petite Enfance "L'île aux Bambins" Secteur de Cerizay**

Valérie Gelin et Stéphanie Cogny  
1, Espace Jacques Brel à Cerizay

05 49 80 15 61 - ram.cerizay@agglo2b.fr - [www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr)

### **Permanences**

Du lundi au vendredi 14h - 17h

Agglomération du Bocage Bressuirais | Pôle Solidarités et vie sociale  
2 place du Millénaire - BP 90184 - 79304 Bressuire Cedex

